



Commune de MAISOD
230, Route du Pont de la Pyle
39 260 MAISOD
03.84.42.32.46 – mairie@maisod.fr

DÉLIBÉRATION N° M-2023-0041 DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28/11 /2023

L'an deux mille vingt-trois le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Michel BLASER.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 11
Présents : 11
Absents :
Pouvoirs :
Nombre de suffrages exprimés :
Pour : 11
Contre :
Abstentions :

Étaient présents :

M. Michel BLASER, Mme Céline GROS, Mme Michèle BERTHOLINO, M. Régis LACROIX, Mme Julie REVY, M. Charles MIELLIN, M. Michel RAGEOT, M. Julien BUFFAUT, Mme Delphine BARTHET, Mme Sonia MORNICO, M. Franck GANEVAL

Procurat(s) :

Étai(ent) absent(s) :

Étai(ent) excusé(s) :

À été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme Céline GROS

Date de convocation
21/11/2023

Date d'affichage
21/11/2023

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :
29/11/2023

et publication du :
30/11/2023

FINANCES : INVESTISSEMENT AVANT VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024

- Autorisation d'engagement des dépenses d'investissement

À l'unanimité, le Comité Municipal autorise Monsieur le Maire à engager les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2024 « COMMUNE DE MAISOD », dans la limite du quart des crédits ouverts au budget précédent.

Envoyé en préfecture le 29/11/2023

Reçu en préfecture le 29/11/2023

Publié le

ID : 039-213903073-20231128-M_2023_0041-DE

Fait et délibéré les jour, mois
et an susdits.

Ont signé au registre des
délibérations les membres
présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Michel BLASER

